



## CAP mobilités des 14 et 15 octobre 2015

### Déclaration préalable UNSA Développement Durable

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel, l'**UNSA** souhaite avoir des réponses sur des sujets restés en suspens malgré quelques informations données lors du CTM budgétaire du 1<sup>er</sup> octobre 2015.

#### **Parcours Professionnels Rémunérations et Carrières**

Le gouvernement a annoncé que l'accord sur la rémunération des fonctionnaires négocié depuis 1 an s'appliquerait bien.

L'**UNSA** a pris toutes ses responsabilités en signant cet accord même s'il ne permet pas de satisfaire toutes les revendications et notamment la levée du blocage du point d'indice.

Il s'agit d'une avancée dont les agents ne doivent pas être privés et notamment les SACDD qui bénéficieront de ces mesures dès 2016.

L'**UNSA** sera très attentive aux conditions de déclinaison de cette annonce et participera activement au rendez-vous salarial sur le point d'indice en 2016.

#### **Le RIFSEEP**

L'administration n'a pas hésité à passer en force au mépris des agents de ses ministères.

Quelques-unes des revendications de l'**UNSA** ont certes reçu des réponses de la part de la DRH lors des derniers groupes d'échange de septembre et notamment :

- les possibilités de recours en CAP,
- la clause de sauvegarde visant à revoir les groupes de fonction en lien avec l'évolution des postes et des nouvelles organisations des services,
- la modification des grilles des groupes de fonction des SACDD notamment pour tenir compte des missions qui avaient été oubliées.

En revanche, l'**UNSA** ne peut se satisfaire des réponses, parfois évasives sur des points pourtant récurrents :

- l'absence de lien entre le montant indemnitaire et l'engagement professionnel des agents (l'entretien professionnel),
- l'absence de prise en considération de l'expérience acquise au bout de 4 ans,
- le leurre des comités de domaine (experts et spécialistes) notamment pour les personnels administratifs qui relèvent des activités support (RH, commande publique, juridique),
- l'absence de définition précise des postes à enjeux.

Lors du CTM budgétaire du 1<sup>er</sup> octobre 2015, les ministres du MEDDE et du MELTR ne se sont pas exprimées sur la demande de dérogation totale demandée par les organisations syndicales. Sous réserve de la réponse à notre demande de dérogation, la filière administrative serait donc soumise au RIFSEEP dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Notons par ailleurs que la DGAFP n'a pas encore répondu à la demande partielle de dérogation.

#### **Plan pluri-annuel de requalification en vue des passages de C en B et de B en A**

Le plan pluri-annuel de requalification est confirmé : 900 agents de catégorie C administrative en catégorie B administrative et 200 agents de catégorie B administrative en catégorie A administrative. Pour l'**UNSA**, le plan n'est pas à la hauteur de la valeur professionnelle des agents et des emplois

occupés.

Il reste également à préciser les modalités de recrutements pour le passage de C en B et notamment :

- les clés de répartition entre la liste d'aptitude - LA (2/3) et l'examen professionnel – EP (1/3)
- la nature des épreuves ainsi que les modalités de préparation à ces épreuves: réponses à 2, voire 3 ou 4 questions, à partir d'un dossier documentaire de 15 pages maximum relatif aux politiques publiques portées par le MEDDE,
- la programmation d'1 ou 2 CAP Promotions en 2016 : l'une pour la promotion classique par LA et l'autre relative à la promotion par LA dans le cadre de ce plan de requalification (avec 200 postes par an sur 3 ans).

Pour le passage de B en A (200 postes sur 2 ans pour les administratifs de 2017 à 2018), **l'UNSA** réitère son inquiétude sur le concours interne ouvert à tout fonctionnaire justifiant de 4 ans de services publics. L'UNSA demande comment le ministère compte s'y prendre pour éviter que ce plan de requalification ne se transforme en un simple plan de recrutement des attachés des 2 ministères! **L'UNSA demande également que ce concours soit organisé dès 2016 pour la filière administrative**, la gestion des concours n'étant pas homogène entre la filière administrative et la filière technique.

En conséquence, **l'UNSA** vous demande, Madame la Présidente, de confirmer ces modalités de recrutement, y compris celles concernant le concours interne pour 2016.

### Concours

Lors de la réunion du 15 juillet sur le plan de requalification, la DRH a indiqué que l'épreuve pour l'examen professionnel de SACDD CN serait modifiée et recalibrée.

**L'UNSA** réitère également sa demande de modification de l'épreuve de l'examen professionnel de SACDD CS, toutes spécialités confondues, afin de mieux répondre à la qualification d'examen professionnel et aux besoins des services. En effet, il est urgent de faire quelque chose.

**L'UNSA** s'inquiète et attire également votre attention sur le taux d'absentéisme particulièrement élevé lors des épreuves d'admissibilité du dernier examen SACDD CS AG: à Toulouse, sur les 46 inscrits, seuls 27 étaient présents et à Marseille, sur 32 inscrits, seuls 8 ont concouru.

Quel est le taux de participation réel sur les 408 inscrits sachant que 80 postes sont à pourvoir en 2015 ?

En début d'été, le trop perçu pour les double-lauréats des concours SACDD CS et CN 2014 a été prélevé. La DRH s'était engagée à ce que cette perte de rémunération soit compensée par le versement d'une prime exceptionnelle.

Des consignes ont-elles été données aux services employeurs et aux PSI pour mettre en paiement cette prime exceptionnelle ?

Si oui, pourquoi cette prime n'a-t-elle pas été versée au moment du retrait du trop perçu sur salaire? Cela aurait permis une opération indolore pour les agents.

Quand cette prime sera-t-elle versée ?

### Combien de cycles de mobilités?

3 cycles de mobilité ont été annoncés pour 2016. Est-ce seulement pour 2016 ? Quid des années suivantes ?

Pour les mobilités, il est frustrant pour les membres de la CAP de ne pas avoir de retours en temps réels sur les compteurs dont le dispositif demeure opaque, y compris pour les services.

Cela peut créer des situations compliquées au sein même des services.

**L'UNSA** souhaite également disposer d'une visibilité sur le calendrier des CAP pour 2016.

**L'UNSA** vous remercie de votre attention.